

## ■ À noter !



### **Salon Expolis Assises & Congrès Evian 2008**

**L'intercommunalité continue d'interpeller les DGS... c'est le constat qui a pu être dressé à l'issue de l'atelier organisé par SVP et CTR à l'occasion du 11<sup>e</sup> salon des DGS qui s'est tenu les 23 & 24 octobre derniers à Évian.**

Les nombreux transferts de compétences, l'augmentation des charges de personnel et l'affaiblissement budgétaire sont autant d'éléments qui inquiètent les administrateurs locaux. Derrière ces thématiques, se dessine inexorablement la question de la responsabilité humaine et financière. Les intercommunalités se voient confier de plus en plus de compétences, lesquelles exigent l'engagement de moyens de plus en plus importants.

Dans ce contexte, les établissements publics de coopération intercommunale ont-ils les moyens de leurs ambitions ?

En effet, la pression fiscale à l'échelle locale ne peut plus indéfiniment augmenter alors que les dotations de l'État s'amoindrissent progressivement. Ce déficit de moyens et le désengagement de plus en plus significatif de l'État central, apparaît comme l'une des préoccupations actuelles des responsables territoriaux.

Les consultants du cabinet CTR ont esquissé des solutions d'ordre budgétaire : la gestion efficiente des charges sociales et l'optimisation des recettes fiscales (notamment par la revalorisation des bases de la taxe professionnelle) sont autant de leviers qui peuvent contribuer à accroître les ressources des intercommunalités.